

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 51

Artikel: Le curé de Lormette : [suite]
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

façonnés en forme de cornes de bestiaux : or, c'était l'offrande même qu'on déposait sur les autels à Bel, le dieu-taureau.

Ces reproductions grossières, en pâte, n'étaient, dans l'antiquité, que la représentation des animaux que l'on sacrifiait primitivement aux dieux.

Les Athéniens offraient à la déesse Hécate des gâteaux qui portaient la figure d'un bœuf, parce qu'ils la regardaient comme la protectrice de cet animal.

Dans presque tous les pays, les gâteaux de Noël affectent une forme qui évoque le souvenir d'un animal. Les Chinois, depuis des milliers d'années, consacrent des gâteaux à la Lune. Les coquelins chartrains représentent des chevaux, les cochelins d'Orléans figurent même des hommes.

Dans les contrées du Nord, la fête du Solstice d'hiver s'est longtemps conservée, même après l'invasion du Christianisme.

Dans les Hautes-Alpes, dans la commune des Andrieux-en-Val-Godmar, tout le village, le matin du 25 décembre, se rend sur un pont, et dès que le soleil paraît, on lui offre... une omelette-monstre : il est vrai qu'on la mange ensuite.

A Rome, pendant la nuit de Noël, tout le monde échange des gâteaux de maïs. Ces gâteaux, — remplaçant les cartes de visite, — sont plus ou moins grands, selon le degré de considération que l'on veut témoigner aux personnes à qui on les adresse. Une année, le prince Borghèse en reçut un, blasonné à ses armes, qui mesurait... six mètres de largeur !

En Espagne, on soupe en pleine église, et on entame des chants qui n'ont point toujours un caractère absolument sacré.

On n'en finirait point si l'on voulait enregistrer tous les préjugés, toutes les vieilles croyances qui ont survécu relativement à la nuit de Noël.

C'est moitié sérieusement, moitié en riant, qu'on les observe.

Ainsi, dans nombre de pays, on prête une attention particulière aux rêves que l'on a cette nuit-là, et même on les provoque. Dans quelques localités de la Suisse romande, les jeunes filles mettent un peu de farine dans du papier et placent ce petit paquet sous leur oreiller. Le garçon dont on rêvera sera celui qu'on épousera.

On dit aussi, dans la même région, que la veille de Noël, entre onze heures et minuit, les personnes qui veulent consulter le sort sur leur existence future doivent prendre une

coquille de noix, dans laquelle on met de l'huile et une petite mèche ; puis elles doivent allumer cette petite lampe improvisée et la mettre flotter sur une cuve d'eau : si la coquille se penche d'un côté, c'est signe de maladie ; si elle chavire et que la lumière s'éteigne, c'est signe de mort dans l'année.

On s'est fréquemment occupé ces dernières années de la question de savoir s'il ne serait pas beaucoup plus pratique d'admettre une *nouvelle orthographe*, tendant à écrire comme on parle et à orthographier les mots comme on les prononce.

Cette question, qui est aujourd'hui remise sur le tapis et discutée dans divers journaux, a-t-elle quelque chance de réussite ? Nous en doutons fort. Pour se faire une opinion à ce sujet, il suffit de lire cette spirituelle critique de M. Albert Millaud, du *Figaro*, qui en dit plus que toutes les argumentations de nos innovateurs.

« Ce serait, en effet, très commode, dit-il, et il semble, au premier abord, qu'avec cette méthode tout le monde saurait l'orthographe aussitôt qu'on saurait écrire. Rien n'est plus séduisant. Mais voici une objection qui n'a pas encore été faite, je crois, et qui démolit tout le système. C'est que, malgré son ingéniosité, l'orthographe ne sera ni simplifiée ni unifiée par toute la France, mais, au contraire, elle variera plus que jamais, et chacun, — étant autorisé à orthographier comme il prononce, — écrira d'après l'accent de son terroir. Simple exemple. Un Parisien dit et écrit : *Fourchette*. Jusqu'ici le Marseillais de bonne compagnie ne se croyait pas autorisé à écrire autrement. Mais si on lui lâche la bride, il écrira *forcette*, en prétendant que dans son pays on prononce *fourchette forcette*, et que conséquemment il doit écrire le mot comme il le prononce.

C'est là une objection irréfutable. Prenons par exemple la fameuse phrase : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour. » L'homme instruit, sans accent, écrira : « Bel markise, vos bôs ieu me fon mourir d'amour. » Mais le Bordelais, le Gascon, que dira-t-il : « Velé markisé, vo bo zieu mé fonte mourir d'amour. » Le gentilhomme bourguignon, élevé au lycée de Dijon, mais n'ayant jamais quitté sa famille, l'écrira : « Belle marrkise, vau bau zieu me font mourrrirrr d'amourrr. » Son orthographe, à lui, est de quintupler les rrrr. Il les quintuplera en écrivant, ou bien alors votre système est défectueux. L'Alsacien, dans trente ans, ne sachant plus la vieille

grammaire de ses pères, et invité à transmettre sa pensée comme il l'exprimerait, écrira : « Pelle marquisse, fos pos yeux me font mourir. » Supposons une correspondance entre une Auvergnate et un Toulousain. Ils croiront se parler français et écrire proprement leur langue, et cependant : « Té, ma vel, je fous èmè de tout mon cœur, dira le Toulousain, et j'espère que bous correspondrez à ma flamme .. — Oui, répondra l'Auvergnate, che vous jaime et je penche que vous ne manquerez pas jaurendez-vous que che vous achigne. » Vous verrez que cette liaison, commencée sous de tels auspices, finira le plus mal possible.

Je déclare donc, en mon âme et conscience, que le système des innovateurs en orthographe est non seulement périlleux, mais encore inutile. S'il simplifie d'une part, il complique de l'autre. Il permet à la masse d'ignorer l'orthographe, mais il empêche l'individu d'être compris. C'est la décentralisation de la grammaire. C'est le retour aux patois. »

LE CURÉ DE LORMETTE

III

Antoine ne se gênait guère de dire à tout venant qu'il se marierait en avril, et, malgré sa fille, malgré sa femme qui le suppliait de l'en dissuader une belle fois, de façon à lui enlever tout espoir, le bonhomme Monjot n'osait se décider.

— Tant pis ! finit par dire Susanne, moi je dirai non, toujours non ! et je sais bien que je ne serai point sa femme. Je n'ai pas peur de lui, moi !

— Elle a dit ça ? demanda Claude.

— Mais oui, répondit l'abbé, elle l'a dit devant moi et devant notre mère, un jour qu'ils sont venus au presbytère, après la messe, justement pour me demander conseil. Comment devaient-ils s'y prendre pour évincer Antoine sans avoir à le redouter ?

— Et tu leur as répondu... ?

— Que le refus de leur fille suffisait sans chercher d'autre prétexte. Ils ne pouvaient pas la forcer, n'est-ce pas ? Comme il n'a pas renouvelé sa demande, Monjot est assez tranquille pour le moment, mais ses transes vont recommencer quand l'autre se présentera de nouveau...

— Il est donc réellement méchant ?

— Je ne sais pas, dit l'abbé. Il ne faut jamais accuser son prochain ; il a l'air bourru et en dessous, mais on ne doit pas juger sur les apparences.

— Enfin, tout le monde le redoute ?

— On a tort peut-être !

— Moi, je ne sais pourquoi, j'ai éprouvé une angoisse quand il m'a regardé...

— C'est que tu as entendu parler de lui, et tu n'as pas été maître de ton impression. A ton âge, mon cher enfant, l'imagination est si vive que tout la frappe, mais les impressions, aussi vio-

lentes qu'elles soient, sont encore fugitives.

— Ça dépend... murmura Claude. Son frère ne l'entendit point, et si, en rentrant le soir au logis, il avait pu sonder l'âme du jeune homme, il aurait bien vu que toutes les impressions n'étaient point aussi fugaces qu'il croyait, car il y aurait retrouvé, à son grand étonnement, le souvenir des yeux candides et du joli sourire de Suzanne.

— Comment cela se fit-il ? Je vous le laisse à deviner ; toujours est-il que, deux mois après, lorsque, les vacances terminées, Claude repartit à Paris, il était fiancé à Suzanne. Dorénavant, il reviendrait au pays chaque année, et dans trois ou quatre ans, quand il aurait son titre de docteur, il ne repartirait plus du tout, il s'établirait à Salmains, qui est si proche de Lormette qu'on pourrait, si l'on voulait, y aller et revenir deux fois dans la même journée.

La maman Ferlet et l'abbé François furent très heureux de cette décision. Suzanne était jolie, certes, mais elle était aussi bonne, intelligente et laborieuse. Claude n'aurait pu mieux désirer et choisir que cette enfant, instruite comme une demoiselle de la ville (son père se plaisait à le répéter), et simple comme une fleur de ses prairies.

Il fallut bien prévenir Antoine Lebellon de ne conserver aucun espoir, et l'on s'attendait à des récriminations, des plaintes ou des menaces ; mais il eut le bon goût de n'en point faire, ce qui étonna tout le monde. Seulement à partir du jour où il apprit la fâcheuse nouvelle, il devint de plus en plus sombre et taciturne, évita de rencontrer sur son passage la famille Monjot, et siffla de plus belle en passant devant M. le curé.

D'ahord, chacun le remarqua, et puis on s'habituà à sa mine farouche, comme on s'habitue à toute chose, et l'on ne fit plus attention à lui, d'autant plus qu'il ne parla de Suzanne à qui que ce fût.

— Allons, se dirent les gens entre eux, il l'a pris en meilleure part que nous ne pensions, et ça vaut mieux ainsi, car avec la nature qu'il a, ça aurait pu mal tourner.

Claude revint au mois d'août suivant, heureux de ses succès à l'école, chaque année renouvelés, et heureux surtout de revoir sa fiancée, cette blonde petite Suzanne, dont la voix caressante évoquait pour lui tant de beaux rêves. Maman Ferlet et l'abbé François ne furent point jaloux de cette affection nouvelle. Ils aimaiient tant leur cher enfant que tout ce qui faisait sa joie faisait aussi la leur, et ils se plaisaient à penser à cet avenir prochain où Claude déserterait définitivement Paris.

L'abbé se voyait déjà bénissant l'union de son frère et de Suzanne, car c'était lui qui devait dire leur messe de mariage et adresser aux jeunes époux une allocution bien sentie. Il mettrait, ce jour-là, son surplis de fine dentelle, sa chape des grandes fêtes, et, sur l'autel garni d'une guipure à laquelle la jeune fille travaillait en ce moment, maman Ferlet

poserait des bouquets de muguet et d'églantine.

Claude se ferait une bonne clientèle à Salmains, il gagnerait de l'argent, il se ferait aimer et vivrait là une vie tranquille, exempt des soucis des grandes villes. Et puis... et puis, ils le verront presque chaque jour ; il verrait ses enfants et les aimerait comme il l'aimait lui-même. C'est lui qui leur ferait faire la première communion, et qui, peut-être, un jour, bénirait leur union comme il allait bénir la sienne !

(A suivre.)

Les petites inventions.

« On croit généralement, dit la *Révue universelle des inventions nouvelles*, que ce sont les grands inventeurs qui tirent le plus de profit de leur œuvre ; c'est une erreur, car parmi les auteurs des grandes inventions, on trouve plus de pauvres que de riches. La grande découverte exige des études longues, des expériences coûteuses qui ruinent souvent l'inventeur. Quelques fois même se trouve-t-il des rivaux qui la lui disputent ou la lui ravissent.

Pour les petites inventions, il y a bien moins de périls et bien plus de profit. L'objet ayant peu de valeur, l'inventeur risque peu. Mais comme l'objet est en général d'un emploi universel, s'il est accueilli, il l'est en masse et donne de gros bénéfices.

Celui qui a imaginé les ronds de métal qu'on met aux talons des souliers pour les maintenir en bon état, en a vendu en 1879 pour 15 millions et en 1887 il en avait vendu au total pour 177 millions, avec un bénéfice de 6 millions. Les brevets de la plume stylographique et de la plume à estamper en différentes couleurs rapportent annuellement 1 million. L'inventeur du patin à roulettes depuis l'expiration de son brevet a gagné plus de 5 millions. L'inventeur des crochets de cuivre pour les souliers est aujourd'hui huit fois millionnaire. Millionnaire l'inventeur de l'appareil à enfiler les aiguilles qui donne un revenu annuel de 50,000 francs. Millionnaire l'inventeur de la balle à fil élastique. Les jouets en général rapportent beaucoup lorsque la vogue s'en mêle. Les cris-crîs et les bruyants jouets qui geignaient en passant un fil ciré entre le pouce et l'index, les questions variées, enfin tous les jouets ingénieux et à bon marché ont eu de grands succès d'argent pour leurs inventeurs. »

Ajoutons qu'un nouveau système de fermoir pour les porte-monnaie, qui consiste dans deux simples boutons qui se croisent, a valu une

grosse fortune à l'un de nos compatriotes.

Ne faut pas dzudzi su la mera.

Ne faut pas sè fià à l'apparence, kâ dâi iadzo que y'a, on pâo étrè rudo eimbétâ.

Vo dussa vo rassoveni dè cé colonet vaudois que dévessâi allâ inspettâ lè sordâ dè pè Dzenéva, et que lâi va ein bordzâi avoué sè z'haillons d'uniformo dein onna malla. Lè z'officiers dè per lé l'atteindiont lo dzo dévant, et po lâi férè honétâtâ, l'aviont fé préparâ on fin soupâ dein ion dâi premi cabarets, iô lâi aviont arretâ onna tsambra po lodzi. Dévai lo né, que l'êtiont ti quie po l'atteindrè, arrevè on compagnon prâo bin vetu s'on vâo, mâ que resseimblâvè mè à Favez et à Grognuz qu'a n'on noublie dâi z'autro iadzo de pè Bor, et déemandè à soupâ et à cutsi. Lo carbatier ne savâi pas se lâi volliâvè bailli la cutse, po cein que l'avâi dâi z'officiers à lodzi et que la pe balla tsambra étai arretâie po lo colonet ; mâ sè peinsâ que l'ardzeint d'on pâysan étai asse bon què cé d'on retsâ, et lo fe montâ tanquiè découtè lo guelatâ dein on carcagnou iô y'avâi on lhi, et lâi baillâ à soupâ, après quiet lo compagnon allâ drumi.

Lè z'officiers, que ne vayont pas veni lo colonet, sè mettent à bafrâ lo fricot et sè vont reduirè.

Lo leindéman matin, ye revignont, et tot d'on coup on oût cauquon que sabotâvè avau lè z'égras et que trainâvè oquie après li : C'étai lo pâysan que saillessâi dâo carcagnou, et qu'é-tai bo et bin lo colonet, qu'arrevè avoué son copa-bise, sè z'épolettès et sa palasse que trainâvè après.

Voz'arâi faillu vairè clliâo z'officiers et surtot lo carbatier, quand reconnaissent lo lulu ; furont tant motssets que vegniront asse rodzo què dâi pavots et duront lâi démandâ estiusa.

Mâ n'est pas cllia que volliâvo vo racontâ ; la vaitsé :

On citoyein dâi z'einveron dè Lozena, qu'est mémameint grand conseiller, étai z'u férè dâi coumechons pè la capitâla et coumeint l'en avâi prâo à férè, ye trait son carnet po lè notâ, po n'en mein àobiâ. Tandi que griyenâvè dessus ein passeint vai la Grenetta, ye reincontré on galé luron, bin revou, vetu coumeint on menistrè, que mè peinso que c'étai ion dè clliâo coo qu'on lão dit dâi comi-voyogeu. Cé gaillâ, qu'étai on alleingâ dâo diablio, sè peinsè ein vayeint noutron conseiller vetu à la mouda dâo veladzo : « Vouaique on brâvo pâysan que n'a binsu pas eïnveintâ la pudra ; lo faut couienâ on